DOCUMENT D'INFORMATION CLÉ (D.I.C.)

OBJECTIF

Le présent document contient des informations sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT **MONTBLEU ÉTOILES – Part C**

Fonds Commun de Placement
Code ISIN : FR0010591123

Initiateur : **Montbleu Finance SAS** - GP 07000053
Site internet : https://www.montbleu-finance.fr/Appeler le +33 (0)1 53 43 12 12 pour de plus amples informations.
L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Montbleu Finance en ce qui concerne ce document d'information clés. Montbleu Finance est une Société de gestion de portefeuille agréée et réglementée par l'AMF.

Date de production de ce document : 30/11/23

En quoi consiste ce produit ?

Type : MONTBLEU ÉTOILES est un Fonds Commun de Placement (le Produit) répondant à la qualification d'OPCVM au sens de l'article L. 214-2 IV du Code monétaire et financier et géré par Montbleu Finance (la "Société de Gestion").

Durée : Le Produit a été créé le 11/03/2008 pour une durée de 99 ans.

Objectifs : Le Produit est de classification « Actions des pays de l'Union européenne ». Il a pour objectif de surperformer, sur une période de 5 ans, l'indice Stoxx Europe 600. Montbleu Étoiles est un fonds de stock-picking opportuniste, axé sur le secteur du luxe européen. Il est principalement investi dans des titres, de toute capitalisation, émis par des sociétés européennes exerçant leur activité dans l'industrie du luxe ou jouissant d'une forte image de marque. L'élément déterminant du processus d'investissement repose sur une notation développée en interne par montbleu finance, basée sur les 5 critères cumulatifs suivants : la qualité du management de la société, la qualité de sa structure financière, la visibilité sur ses futurs résultats, les perspectives de croissance de son métier et l'aspect spéculatif de la valeur. Le critère clé de la décision d'investissement étant in fine l'intérêt du titre mis en portefeuille, sans se soucier de la taille de sa capitalisation, ni de son éventuelle appartenance à un indice.
Ainsi Montbleu Étoiles, éligible au PEA, sera exposé entre 75% et 100% de ses actifs en actions cotées, de toutes capitalisations, dont les émetteurs ont leur siège social dans un ou plusieurs pays de l'Union européenne. Le fonds pourra être exposé en actions de pays autres que ceux de l'Union européenne, via des titres vifs ou des OPCVM, à concurrence de 20% maximum. Le fonds pourra investir dans des petites, moyennes ou grandes capitalisations. Cependant, il se limitera à 5% d'actions cotées sur Euronext Growth. Toutefois, en fonction des anticipations de montbleu finance sur l'évolution des marchés, le FCP pourra détenir, à hauteur de 25 % de l'actif net, des OPCVM monétaires ou obligataires, des titres de créances négociables ou titres obligataires quel qu'en soit l'émetteur. Ces titres seront libellés en devise de l'Union européenne et seront impérativement notés "Investment Grade". La fourchette de sensibilité sera comprise entre 0 et 6 pour les titres obligataires remboursables à taux fixe. Le fonds pourra détenir des OPCVM ETF investissant dans des instruments de couverture sur indices boursiers sans effet de levier. Le FCP, conforme aux normes européennes, peut détenir, à hauteur de 10 % maximum de l'actif, des parts ou actions d'OPCVM et de FIA, français et de l'EEE, ouverts à une clientèle non professionnelle. Le FCP montbleu Étoiles pourra être exposé au risque de change sur des devises autres que celles de l'Union européenne jusqu'à 20% de l'actif. Il ne pourra être utilisé ni des instruments dérivés, ni des titres intégrant des dérivés, ni des dépôts ou acquisitions temporaires de titres.

Affectation du résultat : Capitalisation totale des revenus

Durée minimum de placement recommandée : 5 ans

Investisseurs de détail visés : Montbleu Etoiles est destiné à n'importe quel type d'investisseur souhaitant s'exposer majoritairement au marché des actions de la zone euro. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation personnelle de l'investisseur. Pour le déterminer, il doit tenir compte de son patrimoine personnel, de ses besoins actuels mais également de son souhait de prendre des risques ou, au contraire, de privilégier un investissement prudent. Il est également fortement recommandé de diversifier ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul FCP. Le FCP pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.
Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/US Person. Les parts de ce fonds ne peuvent pas être offertes, vendues ou transférées aux États-Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficier, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

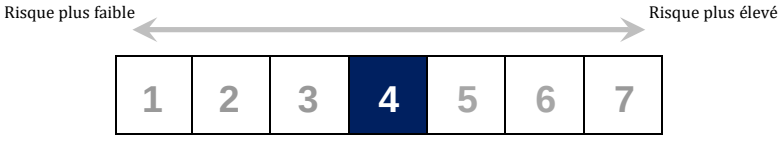
Modalités de rachat : Le rachat ou le remboursement des parts peut être demandé à tout moment auprès du dépositaire. Les ordres de rachat sont centralisés chaque jour ouvré de Bourse à 12 heures (J) et exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée suivant les cours de bourse du jour (J). La valeur liquidative est quotidienne, à l'exception des jours fériés en France, même si la ou les bourses de référence sont ouvertes.

Dépositaire : Crédit Industriel et Commercial (CIC) - 6 avenue de Provence, 75009 Paris.

Lieu et modalités d'obtention d'informations sur le FCP : Le prospectus du FCP, les rapports annuels et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés gratuitement en français dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite du porteur auprès de : montbleu finance – 16 rue de Monceau, 75008 PARIS - Tél. : +33 (0)1 53 43 12 12. Ces documents sont également disponibles sur le site www.montbleu-finance.fr. La valeur liquidative est disponible dans les locaux de la société de gestion le lendemain ouvré du jour de calcul.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



L'indicateur synthétique de risque (ISR) permet d'apprécier le niveau de risque par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.
L'ISR part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant toute la période de détention recommandée de 5 ans minimum. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'ISR est établi à partir de données reconstituées à l'aide d'indices de référence appropriés lorsque les données historiques ne sont pas disponibles pour la période complète de placement recommandée, ou à partir de données historiques du Produit observées sur la durée de placement recommandée. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Les risques et la performance du Produit sont notamment liés :

- aux fluctuations des marchés financiers, des taux d'intérêts et de l'évolution de l'économie sur des cycles longs
- aux caractéristiques spécifiques des actifs du portefeuille du Produit (typologie des fonds mixtes et de leurs sous-jacents)

L'ISR ne prend pas en compte les risques liés :

- au risque de liquidité. Risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tension, ne puisse absorber les volumes de transactions (achat ou vente) sans impact significatif sur le prix des actifs sous-jacents du Produit.

L'ISR ne tient pas compte du traitement fiscal du Produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur de détail visé.
Le Produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital contre les aléas du marché. Vous pourriez perdre tout ou partie du capital investi.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.
Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.
Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années.
Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Investissement de : 10 000 €		**Si vous sortez après 1 an**	**Si vous sortez après 5 ans** Période de détention recommandée
Scénario minimum	**Il n'existe aucun rendement minimal garanti.** **Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.**		
Scenario de tensions	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**3 874 €**	**3 774 €**
	Rendement annuel moyen	*-61,26%*	*-17,71%*
Scenario défavorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**8 394 €**	**8 139 €**
	Rendement annuel moyen	*-16,06%*	*-4,03%*
Scenario intermédiaire	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**10 624 €**	**14 048 €**
	Rendement annuel moyen	*6,24%*	*7,03%*
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez récupérer après déduction des coûts**	**13 433 €**	**31 421 €**
	Rendement annuel moyen	*34,33%*	*25,73%*

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 18 mars 2015 et le 18 mars 2020.
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 20 décembre 2017 et le 20 décembre 2022.
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 22 novembre 2016 et le 22 novembre 2021.

Que se passe-t-il si Montbleu Finance n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

La Société de Gestion est une société de gestion de portefeuille agréée et suivie par l'Autorité des marchés financiers. A ce titre, la Société de Gestion doit respecter des règles d'organisation et de fonctionnement, notamment en matière de fonds propres réglementaires.
Les fonds de l'investisseur dans le Produit et les revenus du Produit sont versés sur un ou plusieurs comptes bancaires ouverts au nom du Produit qui sont indépendants de ceux de la Société de Gestion. Par conséquent, un défaut de la Société de Gestion n'aurait pas d'impact sur les actifs du Produit, dont la conservation est assurée par le dépositaire du Produit (CIC : Crédit Industriel et Commercial).
L'investissement dans le Produit ne fait pas l'objet en lui-même d'une couverture ou d'une garantie par un mécanisme national de compensation. La revente des parts, le capital et les revenus du Produit ne sont pas garantis par la Société de Gestion.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du Produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du Produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit [et du rendement du produit (le cas échéant)]. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :
- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- 10 000 EUR sont investis.

Coûts au fil du temps :

Il se peut que le professionnel qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, ce professionnel vous informera sur ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de : 10 000 €	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans Période de détention recommandée
Coûts totaux	**609 €**	**2 662 €**
Incidence des coûts annuels*	***6,15%***	***4,04%* chaque année**

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,07% avant déduction des coûts et de 7,03% après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts ;

Les données retenues sont le cas échéant issues des comptes approuvés par le Commissaire aux Comptes du Produit. Les données n'intègrent pas de récupération de taxes par le Produit.
Les coûts de transaction présentés incluent les frais de courtage payés aux intermédiaires lors de chaque transaction ainsi que les commissions de mouvement prélevées par le dépositaire ainsi que la Société de Gestion.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	2,00% du montant que vous payez au moment de l'entrée dans l'investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 €
Coûts de sortie	1,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit payé. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 98 €
Coûts récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,44% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	239 €
Coûts de transaction	0,44% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	43 €
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10 % TTC de la surperformance du FCP par rapport à l'indice Stoxx Europe 600. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts totaux comprend la moyenne au cours des 5 dernières années.	28 €

Différents coûts s'appliquent en fonction du montant d'investissement. Pour plus d'informations, veuillez-vous référer aux frais et commissions du prospectus.

Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La durée de placement recommandée est de 5 ans au minimum en raison de la nature du sous-jacent de cet investissement. Les parts de ce Produit sont des supports de placement à moyen terme, elles doivent être acquises dans une optique de diversification de son patrimoine. Vous pouvez toutefois demander à tout moment le remboursement de votre investissement sans pénalité. Les délais de traitement sont mentionnés dans les « Modalités de rachat » en première page de ce document.
Tout rachat effectué avant la fin de la période de détention recommandée peut avoir un impact négatif sur le profil de performance du Produit.

Si vous êtes un particulier ayant investi dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions de liquidité du contrat d'assurance-vie.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

- **Si vous êtes un particulier ayant souscrit à une unité de compte ayant pour référence le Produit, vous pouvez adresser votre réclamation auprès de votre conseiller habituel.**
- **Si vous êtes un investisseur de détail, vous pouvez rentrer directement en relation avec la Société de Gestion à l'adresse mail suivante : contact@montbleu-finance.fr ou par téléphone au +33 (0) 1 53 43 12 12.**

Autres informations pertinentes :

Vous trouverez les informations relatives aux performances passées du produit au cours des 10 années sur notre site internet à l'adresse : www.montbleu-finance.fr
Ce Document d'Informations Clés est fourni et établi en application du Règlement Délégué 2017/653 de la Commission Européenne du 8 mars 2017. Ce Document d'Informations Clés ne tient pas compte (i) des modalités de commissionnement du réseau distributeur du Produit ni (ii) de la durée de détention spécifique au contrat de distribution duquel le Produit est un sous-jacent (exemple : contrat d'assurance-vie). En outre, il ne décrit pas les contrats d'assurance dans lesquels le Produit est utilisé en qualité d'unité de compte de référence.

- **Si vous êtes un particulier souhaitant investir dans une unité de compte ayant pour référence le Produit, veuillez consulter les conditions du contrat d'assurance-vie pour connaître les documents remis préalablement à une souscription.**

Nous révisons et publions ce Document d'Informations Clés au moins une fois par an.